



DIVISION SERVICE RSHQ



DIVISION SÉCURITÉ

Hiver 2011, édition 3, numéro 2

# Bulletin RSHQ

REGROUPEMENT DES SERVICES  
D'HABITATION DU QUÉBEC

Coopérative de solidarité à but non lucratif



## *Que la magie de Noël vous apporte Joie et Bonheur!*

*Je profite de l'occasion pour vous remercier, chers employés, pour votre bon travail à la coopérative. Vous contribuez au succès du RSHQ et vous pouvez être fiers du travail accompli. Profitez pleinement de cette période de réjouissances.*

*Jocelyn Bigras, président*

### STATISTIQUES INTÉRESSANTES!

Depuis les 21 dernières années de sécurité à l'OMHQ, beaucoup d'agents ont quitté le contrat pour diverses raisons. Par contre la principale était pour aller travailler dans un corps de police. 52 de nos agents sont maintenant à travailler dans divers corps policiers, tels qu'au SPVQ, au SPVM, au SPVL, à la SQ et même à la GRC. Eh oui! Et de tous ces agents, il y en a 9 qui sont devenus sergents, 2 sont lieutenants et un a été nommé capitaine.

Que ces agents soient passés dans notre organisation fait en sorte qu'ils connaissent et reconnaissent davantage notre travail et qu'ils font appel à nous lorsque la situation l'exige. Aussi, lors d'intervention des agents où le SPVQ est appelé et qu'un ancien collègue arrive sur place, ce dernier connaît déjà notre mode d'intervention et nos besoins.

### ÊTRE OPÉRATEUR À LA CENTRALE

En plus de posséder un permis de gardiennage, les agents travaillant au Centre de coordination de sécurité (CCS) doivent détenir le permis de système électronique de sécurité.

Dans le cadre de leurs fonctions, les opérateurs répondent aux appels reliés à la sécurité des locataires, les appels d'urgence provenant des cabines d'ascenseurs; ils reçoivent et traitent aussi les alarmes-incendies et les alarmes intrusion. En plus d'utiliser les différents logiciels mis à leur disposition, ils assurent la communication entre les patrouilleurs sur le terrain et tiennent le journal des visites effectuées par ces derniers. De nuit, ils prennent la relève du Centre d'appel pour le traitement des appels d'urgence. Les opérateurs sont mandatés pour effectuer les activités liées à la vidéosurveillance et au contrôle d'accès électronique tout en respectant de manière stricte les directives en ces matières.

L'importance et la complexité des systèmes de sécurité et l'instauration de nouvelles technologies au CCS nécessitent une supervision serrée des équipements pour en assurer l'entretien, le bon fonctionnement et l'intégration de toutes les fonctions. En ce sens, la formation continue des agents est un enjeu de taille et celle de technicien en système de sécurité devient un atout pour l'exercice de la tâche d'opérateur.

Les bulletins du RSHQ sont disponibles au [www.rshq.qc.ca](http://www.rshq.qc.ca).



## LE 2 FÉVRIER 2012, C'EST L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RSHQ!



L'assemblée générale annuelle aura lieu le jeudi 2 février 2012 à Montréal, encore cette année, au CCS dans les locaux que l'OMHM nous prête pour l'occasion.

Tous les membres (travailleurs, utilisateurs et de soutien) sont invités à y participer. Un buffet, offert par la coopérative et préparé par Cuisine-Atout, entreprise d'insertion socioprofessionnelle et partenaire à l'embauche d'aides généraux pour la Division RSHQ, sera servi pour l'occasion.

### HORAIRE

AGA : 15 h 30

Un goûter suivra

# *À lire!*

## LOI SUR LA SÉCURITÉ PRIVÉE

### QUELQUES NOUVELLES DU BUREAU DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Modifications à la Loi sur la sécurité privée en 2011

- ⇒ Passage de la période de validité du permis d'agent de 3 à 5 ans
- ⇒ Réduction des frais de demande de permis et des frais annuels, qui passeront de 143 \$ à 123 \$ pour la première année et de 82 \$ à 67 \$ pour les années subséquentes
- ⇒ Augmentation de 4,7 % des frais pour les agences
- ⇒ Accréditation d'établissements d'enseignement, d'écoles et de formateurs
- ⇒ Vérification des antécédents judiciaires et des bonnes mœurs pour les administrateurs et les actionnaires des personnes morales ayant un intérêt important dans les entreprises de sécurité demandant des permis d'agence



Le Bureau de la sécurité privée (BSP) effectue une enquête beaucoup plus minutieuse qu'avant des personnes effectuant la demande d'un permis d'agent de sécurité. Une enquête annuelle sur les détenteurs de permis sera effectuée afin de vérifier s'ils n'ont pas obtenu de casier judiciaire au cours de l'année. Notez que ce n'est pas parce que le permis a été délivré qu'il est acquis pour autant. La personne doit avoir un comportement exemplaire pour le maintenir valide. Advenant qu'à la suite d'une vérification un agent se voit suspendu ou que son permis est révoqué, le BSP avise le RSHQ, lequel retirera immédiatement l'employé du contrat auquel il avait été affecté. Pour le renouvellement du permis, le BSP envoie un formulaire aux agents chaque année à la date d'échéance.

À mentionner aussi que les stagiaires bénévoles, ainsi que les bénévoles, travaillant dans des événements ne sont pas assujettis à l'obtention d'un permis d'agent. En terminant, le BSP instaurera en 2012 un processus d'inspection sur le terrain afin de vérifier la validité des permis.

### QUELQUES FAITS

- ⇒ Le délai d'émission des permis est passé de 6 à 8 mois à quelques semaines seulement. Un délai de 3 à 4 semaines maximum est visé pour janvier prochain.
- ⇒ 20 785 émissions de permis d'agent en gardiennage
- ⇒ 2 087 émissions de permis d'agent en systèmes électroniques de sécurité
- ⇒ 95 émissions de permis d'agence de gardiennage et 51 en attente de permis





DIVISION SERVICE RSHQ

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

### *Dans nos cuisines, une recette infallible en matière de santé et sécurité au travail : LA PRÉVENTION*

Il y a sept mois, les employés de la division Service RSHQ se choisissaient un représentant en santé et sécurité au travail.

- Sa tâche : avertir le superviseur des risques pour que les aides générales évitent de se blesser.
- Le but : prévenir les accidents.

Afin d'être toujours alertes, revoyons aujourd'hui les principales sources de danger dans la cuisine et la salle à manger.

#### **Risques de glissades et de chutes**

Un plancher sale ou mouillé et des boîtes des marchandises par terre sont à l'origine de nombreux accidents.

*N'oubliez jamais de nettoyer les dégâts, de ramasser la glace tombée autour de la glacière, de placer sur le sol le panneau de signalisation «plancher mouillé» en passant la vadrouille et de ne l'enlever que lorsque le sol est sec.*



#### **Risques de coupures**

Vaisselle cassée, couteaux : voilà nos ennemis!



*Ne laissez jamais de couteaux dans un évier plein d'eau. Après le nettoyage, rangez les couteaux dans le support destiné à cette fin. Jetez les assiettes cassées dans une boîte ou une chaudière prévue pour cet usage.*

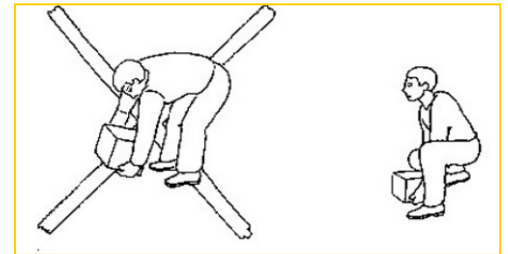
#### **Risques physiques**

Soulever des poids et effectuer des mouvements répétitifs peut entraîner des blessures.

*Pour soulever des poids, pliez les genoux et maintenez votre dos droit. Il faut forcer avec les muscles des cuisses qui sont les plus forts. Durant les déplacements, maintenez la charge le plus près possible de votre corps.*

**Identifiez** les dangers. **Corrigez** les situations dangereuses.

**Ensemble, rendons nos cuisines un milieu de travail sécuritaire!**



Andrea Suardi, superviseure Service RSHQ



**Dimanche 18 décembre à 11 h 15**  
**À la résidence Le Mile-End**  
**Au 225, rue Maguire, Montréal**  
**(coin de Gaspé)**  
**Station de métro Laurier**

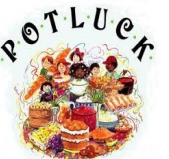
**Offerts gracieusement**  
**par le RSHQ : Vin,**  
**boissons gazeuses et café**

#### **UNE FÊTE POUR TOUS! FÊTONS ENSEMBLE NOËL, LA FIN DE 2011 ET LE DÉBUT DE 2012**

Tout le personnel du RSHQ est invité, que ce soit de la division Sécurité ou du Service RSHQ, de Montréal comme de Québec! *Une fête pour nous rencontrer et mieux connaître nos pairs.*

*Repas-partage : Cuisinez pour 4 personnes, dites rapidement au responsable de votre division le plat que vous ferez pour nous permettre de bien coordonner le buffet.*

*Dans un esprit coopératif, tous sont appelés à participer pour mettre la table et nettoyer ensuite vers 14 h 45 - 15 h.*



## RAPPEL : FÉRIÉS DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN



Selon la Loi sur les normes du travail, les jours fériés ne se déplacent pas. Puisque le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier tombent un dimanche, ils sont célébrés officiellement le dimanche. L'employeur doit verser aux salariés une indemnité pour chaque jour férié égale à 1/20 du salaire gagné des 4 semaines précédant le jour férié sans tenir compte du temps supplémentaire, mais incluant les primes. L'employeur n'est pas tenu de donner de congé compensatoire sauf en ce qui concerne les agents de sécurité.

### ABSENCE NON MOTIVÉE POUR TOUS LES EMPLOYÉS

De plus, il est prévu à l'article 6.05 du Décret de même qu'aux normes du travail que pour bénéficier d'un jour férié et chômé, un salarié ne doit pas s'être absenté du travail sans l'autorisation de l'employeur ou sans une raison valable le jour ouvrable qui précède ou qui suit ce jour. Le salarié affecté à un travail le lendemain du jour de l'An ou du jour de Noël qui ne se présente pas au travail à cause d'une maladie doit produire un certificat médical.

## **SENSIBILISER LES JEUNES SUR NOTRE RÔLE D'AGENT**

J'ai eu la chance dernièrement de participer à la 1<sup>re</sup> édition du forum Jeunesse organisé par l'Office municipal d'habitation de Montréal. Cette journée avait pour but de donner la parole aux jeunes qui vivent dans les HLM de Montréal. Cette expérience a été très enrichissante.

J'ai pu constater que la plupart des jeunes ne connaissent pas bien le rôle des agents de sécurité du Regroupement des services d'habitation du Québec qui patrouillent dans les HLM. J'ai pu ainsi comprendre certains comportements des jeunes à notre égard et j'ai eu l'occasion d'expliquer à certains d'entre eux notre rôle et les tâches que nous effectuons, tout en leur rappelant que la sécurité a pour but premier de les mettre en confiance, qu'importe la situation.

Considérant que certains perçoivent les agents comme une menace, nous devons être plus sensibles sur le fait que nous intervenons dans leur vie au quotidien. Nous avons donc le mandat de mieux connaître notre mission et, du même coup, nous appliquer à créer des liens avec les jeunes du milieu.



Catherine Joyal  
Agente du RSHQ

## **LIBRE-SERVICE DESJARDINS**

**DESJARDINS innove!** Tous les employés auront dorénavant accès non seulement à leurs **relevés de paye** sur le *libre-service* Desjardins, mais aussi à une copie de leurs **feuilletts T4 et R1** à leur sortie. Pour y accéder, vous n'aurez qu'à suivre la même procédure que pour vos relevés de paye et cliquer sur le bon lien. Notez que vous recevrez tout de même une copie papier de vos feuilletts comme à l'habitude.

